

Livre et société dans la France du XVIIIe siècle

[G. Bollème et al.]

Autor(en): **Candaux, Jean-Daniel**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **19 (1969)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Schaffhusa (zweimal, einer davon wird bereits 1485 als Magister genannt). Von Schaffhausen sind noch: Nicol. Zingg und Steph. Blumnegg (Plumek). Rudolphus Schulthais de Wintertura. Von Zürich: Johannes de Turegum (zweimal), Joh. Meis, Peter Fleysch (Flaesch), Rudegerus (Olhafen). Dazu ist noch zu nennen: Canonicus zu St. Felix und Regula Mathias Martini de Walse. Von St. Gallen: Henr. Huber (?), Otmarus (Goßow), Ulr. (Vorster). Von Rheinfelden (wohl Schweiz): Conrad Wegenstetter.

Zu dieser Edition hat der Herausgeber noch eine größere Einleitung mit Auswertung des ersten Bandes in organisations- und personengeschichtlicher Hinsicht vorgesehen, deren baldige Drucklegung erhofft wird. Hoffen wir, auch, daß diesem ersten, vorzüglich bearbeitetem Bande in nicht allzulanger Zeit andere folgen werden!

Luven

Conradin Bonorand

G. BOLLÈME, J. EHRARD, F. FURET, D. ROCHE, J. ROGER, *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*. Post-face d'A. DUPRONT. Paris-La Haye, Mouton & Co, 1965, 238 p. in-8° («Civilisations et Sociétés», 1).

Voici un volume qu'on ne peut certes pas lire en un quart d'heure. Encore moins recenser en dix lignes. Sa typographie serrée¹ renferme une riche substance, fruit d'une méthode qui, non contente d'être nouvelle (dans ce secteur de la recherche, tout au moins), se veut résolument novatrice.

Composé de quatre études et d'une conclusion générale, rédigé par six auteurs, l'ouvrage est l'aboutissement d'une enquête collective organisée dans le cadre de la VI^e section de l'Ecole pratique des hautes études de Paris, sous la responsabilité «fervente» de M. François Furet. Mais là n'est pas l'originalité du travail. Se proposant d'élucider un problème social autant que culturel, l'enquête a eu l'ambition d'appréhender des ensembles au lieu d'additionner des particularités; et, pour dominer la masse des faits, elle a délibérément et systématiquement recouru à l'analyse statistique si souvent employée en histoire économique, ouvrant ainsi à l'histoire quantitative un domaine qui jusqu'à présent lui était resté étranger.

Les procédés, on le conçoit, varient selon le champ exploré – et les résultats aussi.

Le chef de l'équipe, M. François Furet (*La «librairie» du royaume de France au 18^e siècle*, p. 3–32), a travaillé sur une série se prêtant particulièrement bien à l'analyse statistique: il s'agit de la collection, conservée aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, des registres de «permissions d'imprimer». De 1718 à 1789, en comptant aussi bien les privilèges royaux que les «permissions tacites», on obtient un total d'environ 45 000 titres de livres. Pour affronter cette masse, M. Furet a procédé de la manière suivante: ayant concentré son attention sur trois «coupes quinquennales»: 1723-7, 1750-4,

¹ 41 lignes par page. On y déplore de nombreuses fautes d'impression, qui vont même, en deux endroits (p. 41 et p. 90, note 1), jusqu'à la répétition d'une même ligne.

1784-8, dont il n'a pas de peine à justifier le choix, il a établi ensuite, pour chacune de ces périodes et sur la seule foi des titres figurant au registre, un classement par matières des ouvrages « permis ». Ce classement – et c'est peut-être là l'invention la plus fructueuse de M. Furet – s'est fait selon les catégories de l'époque : théologie et religion, droit et jurisprudence, histoire, sciences et arts, belles-lettres, chacune avec ses subdivisions, cela va de soi. Une fois les totaux faits, il ne restait plus qu'à en déduire les proportions et à comparer entre elles les deux séries (celle des privilèges et celle des permissions tacites) et les trois périodes. Les permanences d'intérêt (pour l'histoire et le droit, notamment) ressortent d'elles-mêmes des graphiques, tout comme les reculs (théologie) ou les curiosités nouvelles (questions sociales, romans).

MM. Jean Ehrard et Jacques Roger (*Deux périodiques français du 18^e siècle* : « *le Journal des Savants* » et « *les Mémoires de Trévoux* », p. 33-59) ont appliqué ce même principe du classement selon les catégories de l'époque à deux périodiques français du XVIII^e siècle, pris pour les plus représentatifs des principaux courants de « l'opinion commune ». Ils ont également choisi trois « points de repère » : 1715-9, 1750-4, 1785-9, et ils se sont mis à compter... non pas seulement le nombre d'articles s'il vous plaît, mais celui des signes typographiques de chacun des articles entrant en considération. Là encore, une fois les totaux faits et les proportions établies entre catégories, mais aussi à l'intérieur des catégories selon leurs subdivisions usuelles, l'évolution se dessine d'elle-même sur les graphiques : diminution de l'intérêt pour la science allemande (restée fidèle au latin) ; grande attention portée aux ouvrages scientifiques dès le premier quart du siècle ; recul de la théologie, réduite à la controverse contre le déisme et l'incrédulité ; intérêt soutenu pour l'histoire ancienne (où MM. Ehrard et Roger proposent de voir une « catégorie-refuge ») ; éveil aux beaux-arts et à la musique, etc.

La conclusion même de cette étude autorise, à ce point, une première observation : c'est que, si la méthode est neuve, les résultats le sont moins. « Tout cela était connu ou pressenti », avouent d'eux-mêmes les enquêteurs (p. 56). A quoi s'ajoute cette seconde constatation que, si l'examen des chiffres permet d'établir certains faits, il soulève davantage encore de questions – « ce qui n'est pas un mince mérite » certes, mais ce qui exige une part d'interprétation telle qu'on se demande parfois si l'exercice consiste à découvrir des faits grâce aux chiffres qu'on a réunis ou à expliquer ces chiffres par les faits qu'on connaît.

« Ce que nous voulions présenter, disent d'ailleurs MM. Ehrard et Roger, c'est la méthode elle-même. » On pourrait se borner à prendre acte de cette intention, mais il est juste de relever que du point de vue purement méthodologique, les deux premiers travaux de ce recueil, véritables réussites, seront de bons modèles. Peut-on en dire autant du troisième ?

Mlle Geneviève Bollème (*Littérature populaire et littérature de colportage au 18^e siècle*, p. 61-92) paraît avoir été desservie par le sujet qu'elle avait à traiter : les ouvrages qui relèvent de ce genre de littérature sont fort loin

d'égaliser, par leur nombre, ceux qui figurent dans les registres de «permissions d'imprimer»: tout compte fait, Mlle Bollème a travaillé sur 461 ouvrages différents. Vouloir montrer dès lors, non pas par la critique traditionnelle des textes, mais par la seule analyse statistique des titres, en quoi cette littérature populaire du Siècle des Lumières se caractérise et diffère de celle du «Grand Siècle», c'est se condamner à un jeu de trompe-l'œil. Mlle Bollème ne sort pas des clair-obscur et à force d'accumuler hypothèses et approximations, son étude débouche souvent sur de faux problèmes. Par une méthode moins ambitieuse, mais combien plus adéquate, le professeur Robert Mandrou avait fait ressortir, au moment même où le présent recueil s'imprimait, que l'intérêt de la littérature de colportage résidait non pas dans l'évolution du genre, mais dans l'incroyable perennité de ses thèmes et dans la forme d'aliénation qui en résultait².

M. Daniel Roche, quant à lui, a jumelé dans son étude (*Milieus académiques provinciaux et société des lumières*, p. 93-184) deux procédés d'enquête statistique. Pour délimiter l'assise sociale des Académies et découvrir les mécanismes de leur recrutement, il a classé les académiciens selon leur état ou profession (à défaut de pouvoir recourir au critère du revenu). Puis, pour déceler les rapports entre le milieu académique et la société, il a analysé les concours lancés par les Académies, établissant la courbe des participations et la répartition des sujets par disciplines scientifiques. Des données ainsi rassemblées et élaborées, il appert notamment que les Académies provinciales demeurèrent obstinément fermées à la bourgeoisie d'affaires, que le clergé y joua un rôle éminent jusqu'à la fin de l'ancien régime, que les sujets mis au concours accusèrent une tendance de plus en plus marquée à l'utilitaire. Plus neuves sans doute que ces conclusions sont les remarques que M. Roche a faites en comparant les Académies entre elles et en cernant les «nuances» de leur composition sociale. De ce point de vue, cependant, le choix des trois Académies de Bordeaux, Dijon et Châlons, que l'auteur a retenues pour son étude, appelle quelques réserves: la tardive académie de la cité champenoise ne permet guère d'établir de parallèles et pour faire pendant aux deux académies «parlementaires» de Bordeaux et Dijon, que tant de points rapprochent, il eût été plus éclairant d'étudier l'Académie de Lyon, celle de Marseille, ou celle de Montpellier. Il faut remarquer d'ailleurs que le travail de M. Roche, qui est beaucoup plus développé que les trois autres, échappe en partie au sujet défini par le titre du volume. On souhaite qu'en poursuivant ses travaux sur les Académies et qu'en approfondissant la méthode comparative qu'il a si heureusement mise en œuvre³, M. Roche produise un jour un ouvrage d'ensemble sur cet intéressant sujet.

² *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Stock, 1964; cf. la recension parue dans le présente revue, t. XVI (1966), p. 291-293.

³ Pour un domaine très voisin, le professeur Roger Hahn avait déjà attiré l'attention sur l'intérêt de ces comparaisons; cf. son article des *Studies on Voltaire*, t. XXIV/XXVII (1963), p. 829-836: «The Application of science to society: the societies of arts.»

Aux quatre études issues de l'enquête collective sur «livre et société dans la France du XVIII^e siècle», le professeur Alphonse Dupront a joint une post-face (*Livre et culture dans la société française du 18^e siècle*, p. 185-238) qui tire la leçon méthodologique de l'expérience faite, indique de nouvelles directions de recherches et tente une synthèse des résultats acquis. Dès lors qu'on s'est fait au jargon de l'auteur⁴, on admire la justesse de ses remarques, la pertinence de ses réserves, la profondeur de ses interprétations. En quelques pages très denses, M. Dupront fait progresser sensiblement notre connaissance du Siècle des Lumières. Cette justification *a posteriori* de la méthode employée en marque aussi les limites. Car elle achève, par son éloquence même, de faire sentir que l'analyse statistique est un procédé qu'on ne peut appliquer, sous peine de divaguer, qu'à certains cas privilégiés, et dont les résultats demandent à être interprétés avec un sens historique reposant sur une intuition géniale ou sur une longue pratique du métier. A ce titre, la démonstration que ce recueil apporte avec un élan souvent communicatif, est plus complète encore que ses auteurs ne l'imaginaient peut-être.

Genève

Jean-Daniel Candaux

GUNTER BERG, *Leopold von Ranke als akademischer Lehrer. Studien zu seinen Vorlesungen und seinem Geschichtsdenken*. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1968. 249 S. (Schriftenreihe der Historischen Kommission bei der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Schrift 9.)

Gunter Berg studierte Geschichte, Germanistik und Bibliothekswissenschaften in Heidelberg, Berlin und Erlangen-Nürnberg. Im Archiv des Cotta-Verlags fand er die Briefe, die zwischen Ranke und dem Verlag zur Entstehungszeit der «Französischen Geschichte» gewechselt wurden. Unter Professor Walther P. Fuchs, der die vorliegende Dissertation angeregt hat, arbeitete er bei der Historischen Kommission in Erlangen. Gegenwärtig ist er in der elterlichen Buchhandlung in Stuttgart tätig.

Bergs Arbeit umfaßt drei große Kapitel und einen Anhang. Im ersten Kapitel behandelt er Rankes Laufbahn als akademischer Lehrer. Den mühseligen Weg der Beförderung zum Ordinariat und Rankes geringes Interesse an den Universitätsgeschäften schildert Berg ausführlich. Dann streift er kurz sein Verhältnis zum Wissenschaftsbetrieb und sagt zusammenfassend, Ranke stehe «am Übergang von einem hauptsächlich individualistisch gefärbten Wissenschaftsbegriff zur modernen Form der Arbeitsteilung» (38). Rankes Zurückhaltung gegenüber der Universitätsselbstverwaltung, gegenüber seinem Lehramt und seinen Kollegen, sowie gegenüber dem wissenschaftlichen Betrieb zwingen Berg zu untersuchen, «wie Ranke die Stellung der Universität und damit auch seine eigene als Professor im Bereich der Wissenschaft, im Verhältnis zu Staat und Öffentlichkeit verstanden hat» (46),

⁴ «Moindrement, globalité, pulsions de présence, sensibilité d'atmosphère, hiérarchie d'émoi, imprégnation d'attentes», etc.